

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 066-216602128-20250707-092_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le Sept Juillet à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juillet 2025

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Jean-Luc ROMERA, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Emma SABATE, Damien CLET, Pierre PAGNON, Héroïse MONREAL, Catherine MAMONTOFF.

Absents excusés : Agnès BLED donne pouvoir à Emma SABATE, Benoît TRISTANT donne pouvoir à Marc MEDINA, Jean LANCELLA donne pouvoir à Guy ROUQUIE, Pierre FAGET donne pouvoir à Cécile MARGAIL, Hélène PILLARD donne pouvoir à Geoffrey TORRALBA, Christophe CLARET donne pouvoir à Sébastien CABRI, Romain ALBERT donne pouvoir à Bernardine SANCHEZ, Virginie PORTEILS donne pouvoir à Michèle CONDOMINES, Jean-Michel PONCE donne pouvoir à Gérard CEBELLAN.

En exercice : 27

Présents : 18

Ayant pris part au vote : 27

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Héroïse MONREAL est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.092/2025

Commande de végétaux auprès de la pépinière départementale du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Monsieur Gérard CEBELLAN, adjoint au maire, indique à l'assemblée, que la demande des essences arbustives et arborées auprès de la pépinière départementale du conseil départemental des Pyrénées-Orientales, en vue de l'embellissement des espaces verts publics, doit être accompagnée d'une délibération du conseil municipal.

Il précise que dans le courrier du 17 juin 2025, madame Hermeline MALHERBE, présidente du conseil départemental des Pyrénées-Orientales a rappelé la situation de sécheresse et la restriction des usages de l'eau imposant la nécessaire évolution de nos pratiques, comme par exemple la réutilisation des eaux de récupération.

Ces nouvelles pratiques vertueuses ont permis au fil des mois de s'adapter à la situation, pour poursuivre les projets de plantation, tout en gardant à l'esprit, les règles de bonnes pratiques en matière d'usages économes en eau.

Elle explique que c'est pourquoi, malgré les perspectives encore incertaines de sortie de l'épisode de sécheresse, elle a décidé de poursuivre l'accompagnement par le département, de la réalisation de nos projets d'espaces verts, à travers la fourniture de plants d'arbres et d'arbustes issus de la pépinière départementale.

Monsieur Gérard CEBELLAN rappelle les orientations en matière d'aménagement paysager sur la commune et présente la liste des essences demandées.

Le conseil municipal, Oui l'exposé de monsieur Gérard CEBELLAN, adjoint au maire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

.../...

CONSIDERANT l'intérêt d'embellir constamment le village et d'améliorer le cadre de vie des Torreillans ;

➤ VALIDE la commande de végétaux auprès du conseil départemental des Pyrénées-Orientales pour la prochaine campagne d'embellissement des espaces verts publics de la commune de Torreilles, suivant la demande jointe ;

➤ AUTORISE monsieur le maire à signer tout document permettant de mener cette affaire à son terme.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles,
Les jours, mois et an que dessus.
Certifiée exécutoire suivant transmission
En préfecture du : **10 JUIL. 2025**
Et publication du : **10 JUIL. 2025**

Le maire,

Dr Marc MEDINA



La secrétaire,

Héroïse MONREAL